

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

DIMANCHE, 1 DÉCEMBRE.

Toute doctrine peut être considérée dans le corps enseignant qui la possède et la propage, dans les sources qui la contiennent, dans les effets qu'elle produit, enfin dans son essence même. C'est pourquoi, Messieurs, appelé à vous exposer dans cette chaire la doctrine catholique, j'ai d'abord traité de l'Eglise, de ses caractères, de sa constitution, de son autorité, de ses rapports avec l'ordre temporel; puis des sources, telles que la Tradition, l'Écriture, la Raison, la Foi, ou l'Eglise puise sa doctrine; et enfin, l'année dernière, j'ai abordé les effets que cette doctrine produit sur l'esprit. Et vous avez vu qu'elle y produit la certitude rationnelle, c'est à dire une conviction réfléchie, souveraine, immuable, et en outre une certitude supra-rationnelle, c'est-à-dire une conviction illettrée, translucide et qui exclut le doute; puis une connaissance qui, par son étendue, sa profondeur, sa clarté, surpasse la connaissance humaine. Enfin, j'ai établi qu'entre la raison humaine et la raison catholique il existe des rapports d'harmonie, d'intelligibilité, d'analogie, de confirmation réciproque, et cependant de suprématie en faveur de la raison catholique.

Aujourd'hui, Messieur, nous irons plus loin sur cette route que nous avons ouverte devant vous; car les conclusions de l'esprit ne sont pas les conclusions dernières de l'homme. Quand l'homme a vu quelque chose, quand par cette lumière qui brille en lui, il a découvert, si loin que ce soit, un objet, on voit apparaître une autre face de son être, une autre puissance, qui est la sensibilité. Il est porté vers cet objet par un sentiment quelconque, jusqu'à ce qu'une troisième faculté, qui est le siège de la force, s'empare de ce sentiment, commande, dirige, produise des actes intérieurs et extérieurs et mette en branle toute la vie.

C'est pourquoi, Messieurs, il s'agit de savoir, après que la doctrine catholique a produit dans l'intelligence une certitude, une connaissance, une raison, il s'agit de savoir ce qu'elle produit dans le sentiment et dans la volonté, ou, si vous l'aimez mieux, quels sont ses effets sur l'âme. Tel sera l'objet de nos conférences de cette année. Je les commencerai sans autre préambule, après vous avoir avertis cependant que la parole de l'homme n'est rien par elle seule, et que toute éloquence est un vain son, si l'esprit de Dieu ne la féconde. Je prie donc ceux d'entre vous qui sont chrétiens d'élever leurs cœurs vers Dieu afin que sa bénédiction descende d'en haut sur nous, et je prie ceux qui n'ont pas le bonheur d'être chrétiens de compatir du moins à l'état de leur âme et de coopérer par un mouvement de bonne volonté aux efforts de cette parole qu'ils vont entendre, et aux désirs fraternels de tous ces cœurs amis qui vont assister la parole pour qu'elle les pénètre et les ravisse jusqu'à la vérité.

Le premier et le plus naturel objet de la connaissance de l'homme, c'est lui-même. C'est sur lui que tombe son premier regard, et sur lui qu'il revient toujours. Il peut se détacher de toute autre pensée, même de celle de Dieu, même de celle de l'univers; mais encore qu'il voulût fermer les yeux de son esprit par un acte de sa toute puissance souveraine, il ne pourrait pas se séparer de soi. Et c'est pourquoi, Messieurs, le sentiment que l'homme a de lui-même, le sentiment qui naît dans l'homme à propos de la vue qu'il a de lui, est assurément de la plus haute importance. Car tout autre sentiment, si dominateur qu'il soit, il le maîtrisera, parce qu'il pourra se séparer des objets qui le produisent; mais le sentiment qu'il a de lui-même, le sentiment correspondant au regard qu'il plonge incessamment sur lui, il ne s'en débarrassera pas un seul jour, un seul instant. Et comme le sentiment touche à la volonté, et que la volonté est le ressort de l'action, vous concevez que cette question du sentiment que nous avons de nous est une question capitale.

J'ouvre donc en tremblant le cœur de l'homme, et je n'ai pas besoin d'aller bien loin; hélas! je n'ai qu'à ouvrir le mien pour découvrir ce qui se passe dans celui de mes semblables. J'ouvre le cœur de l'homme et je connais qu'il s'aime. Il s'aime, et je ne l'en blâme pas: pourquoi se haïrait-il? Mais il ne fait pas que s'aimer, il s'aime plus que tout, il s'aime par dessus tout, il s'aime d'une manière exclusive, il s'aime jusqu'à l'orgueil, jusqu'à vouloir être le premier, et seul le premier. Descendons en nous-mêmes: que nous soyons nés sur un trône ou dans l'échoppe d'un ouvrier, au fond, depuis le moment où la vie morale s'est éveillée en nous, nous n'avons cessé d'aspirer à l'exaltation de la primauté. César, dit-on, passant dans je ne sais quel village des Alpes, et s'apercevant sur ce petit forum

d'une agitation pour le choix d'un chef, s'arrêta un moment devant ce spectacle. Ses capitaines, qui étaient autour de lui, s'étonnaient: Est-ce qu'il y a aussi en ce lieu des disputes sur la prééminence? et César, en grand homme qu'il était, leur dit: "J'aimerais mieux être le premier dans cette bicoque que le second dans Rome." C'est là le vrai cri de la nature. Quelque part que nous soyons, nous voulons être les premiers. Artistes prédestinés à reproduire les choses par le pinceau ou le burin, orateurs sachant créer des pensées dans l'esprit de la multitude, général commandant des bataillons et leur promettant la fuite de l'ennemi, ministres conduisant des empires, rois agités sous la pourpre, nous n'aspérons tous qu'à la primauté, et à la primauté solitaire. Nous ne sommes contents que quand, mesurant d'un regard tout ce qui nous entoure, nous trouvons le vide, et au-delà de ce vide, le plus loin possible, un monde à genoux pour nous adorer.

Un jeune homme a reçu de la nature une physionomie heureuse; il a des cheveux blonds, des yeux bleus, un front noble, un sourire aimable; créature légère, vous croyez qu'il n'aspire qu'à la destinée d'une fleur. Vous vous trompez, il rêve, lui aussi, la primauté et la domination; avec ces faibles attaches qui lient les cœurs, il cherche à se faire un objet éphémère d'admiration sur ces lèvres du monde qui racontent tous les prestiges et toutes les gloires qui se flétrissent dans l'instant où elles naissent.

Bref, Messieurs, nous aspirons à la primauté, même par la puissance du rien. Je n'insisterai pas davantage sur cette vérité; car c'est un lieu commun, et, par la grâce de Dieu, j'ai horreur du lieu commun.

Mais voici ce qui arrive. Quand l'homme, ainsi enivré de lui-même, regarde autour de lui, trouve-t-il un spectacle correspondant aux illusions de son orgueil? Non, il trouve tout le contraire, il trouve des rangs formés où il n'a point sa place; hiérarchie de la naissance, souvenirs d'une vieille gloire qui a traversé les siècles, et qui, sur le front de l'homme sans mérite, resplendit encore par la puissance de l'histoire; hiérarchie du talent que la nature a distribué dans ses caprices, et qui, malgré toutes nos protestations, se pose plus haut que nous, et fait à notre amour-propre de magnifiques insultes; hiérarchie de la fortune venue de la vertu, du vice ou de l'habileté; hiérarchie de toute forme et de tout nom, reposant sur des lois, des traditions, sur des nécessités, sur des abîmes toujours prêts de s'entr'ouvrir quand on attaque ce que le temps a bâti. Et en voyant cela, l'homme tombé du néant au milieu de tous ces trônes qui le bravent, l'homme s'indigne; il réagit de toute la force de cette puissance de commandement qui est en lui et qui s'attaque jusqu'à la nature, comme Ajax prêt à mourir menaçait du tronc de l'épée la majesté des dieux; son orgueil irrité porte à tout le défi; la haine de la supériorité qu'il subit s'unit dans son cœur à la haine de l'égalité qu'il repousse. N'est-ce pas Mahomet qui a dit quelque part:

Des égaux! dès longtemps Mahomet n'en a plus.

Et ne savez-vous pas que le César moderne, recevant en Egypte une lettre d'un membre de l'Institut, qui commençait par ces mots: "Mon cher collègue," et froissant le papier dans la main qui avait l'habitude de contresigner la victoire, répétait avec dédain: "Mon cher collègue! quel style!" Nous avons beau, Messieurs, décréter l'égalité dans des chartes, l'orgueil n'en ratifie la proclamation que pour abaisser ceux qui sont plus haut que nous, mais non pour élever ceux qui sont plus bas. La haine de la supériorité ne fait qu'appeler à soi la haine de l'égalité et le mépris de l'infériorité. Ce sont là les trois enfants légitimes de l'orgueil. Si du moins, dans ce cœur fasciné par le besoin de la primauté, régnait une véritable élévation! Mais l'orgueil s'allie trop bien avec la bassesse; une bassesse sourde vit dans l'orgueil, et se fait des gémonies que les plus cruels tyrans n'auraient pas inventées. Cette conscience, si délicate à l'endroit du trône, où elle se place, cette conscience se vend et s'achète; elle s'humilie pour grandir; elle mendie à genoux la poutre qui couvrira sa nudité; elle accepte le mépris pour obtenir le droit de le rendre.

Voilà, Messieurs, l'homme tel qu'il est, le sentiment qu'il a de lui-même, et les conséquences normales de ce sentiment. Or, je dis qu'évidemment et sans grand effort de logique, c'est là un sentiment faux, inhumain, infortuné. C'est un sentiment faux; car il est impossible que tout le monde soit le premier, et par conséquent le vœu de la nature ou de la Providence, quelque nom que vous lui donniez, n'a pu être de nous appeler à la primauté. Si la primauté était notre but et notre vocation, un seul être existerait, et encore ne serait-il pas le premier, parce que pour qu'il y ait un premier, il faut qu'il y ait des derniers.

C'est un sentiment inhumain : car il conclut à l'avilissement de tout ce qui n'arrive pas à être le premier, au mépris de tout ce qui n'est pas assez heureux ou assez fort pour se faire une situation élevée. Enfin, c'est un sentiment infortuné : car il est en contradiction avec toutes les réalités de la vie. L'orgueil demande infiniment, et la vie ne donne que peu, d'autant plus cruelle qu'elle favorise quelques uns, et qu'elle montre de loin à l'ambition hâletante ses rares parvenus. L'orgueil dit à un artisan qu'il est souverain, et le malheureux s'en va, l'esprit plein de cette souveraineté, tendre dans la rue la main à un travail qui ne lui vient pas-toujours, et qu'il déshonore d'avance par ses vices. Comment voulez-vous que le bonheur habite dans une contradiction si poignante entre ce que nous sentons et ce qui est réellement.

La doctrine catholique, Messieurs, s'est proposé de changer de fond en comble le sentiment que nous avons naturellement de nous-même. Elle s'est attaquée à ce sentiment qui semblait indestructible et n'être pas différent de notre essence ; elle a espéré nous en former un autre tout contraire, et j'admire cette espérance et cette singulière sécurité. J'admire une doctrine qui ne craint pas de renverser l'homme par sa base, qui non-seulement veut extirper en lui un sentiment radical, mais qui crée un sentiment opposé à l'ancien, et se promet d'en faire l'inauguration au plus profond de son cœur. L'homme vivait d'orgueil, il vivra d'humilité. Et qu'est-ce que l'humilité ? L'humilité est une acceptation volontaire de la place qui nous a été marquée dans la hiérarchie des êtres, une possession de soi-même avec une modération égale à ce que l'on vaut, et qui nous porte à descendre vers ce qui ne nous vaut pas : L'orgueil tendait à monter. L'humilité cherche à descendre. L'orgueil impliquait la haine de la supériorité, la haine de l'égalité, le mépris de l'infériorité ; l'humilité renferme en soi l'amour et le respect de la supériorité dans ceux que la Providence a faits supérieurs, l'amour et le respect de l'égalité dans ceux que la Providence a faits nos égaux, l'amour et le respect de l'infériorité non-seulement dans ceux que la Providence a faits nos inférieurs, mais encore pour nous-mêmes et d'une manière absolue. L'orgueil aspirait à être le premier, l'humilité aspire au dernier rang. L'orgueil voulait être roi, l'humilité veut être serviteur. Sentiment incroyable, qui n'avait pas même de nom dans la langue des hommes, et qui s'est fait un nom, une histoire et une gloire !

Je dis une gloire, car ne croyez pas que l'humilité eût pour but de vous abaisser, elle avait pour but de vous relever ; aucune autre doctrine, Messieurs, n'a prétendu exalter l'âme humaine autant que la doctrine catholique ; aucune autre ne lui a proposé une ambition plus grande et plus extraordinaire. Elle ne lui parle que de ses origines et de ses fins divines ; elle substitue pour elle l'éternité à l'immortalité ; elle lui donne Dieu pour frère et le ciel pour patrie ; elle lui inspire d'elle-même un si profond respect que les moindres obscurcissements de la droiture et de la conscience lui causent de l'horreur, et qu'elle essaierait en vain de vivre tranquille quand la plus légère souillure a compromis la splendeur de sa dignité personnelle. Ainsi la plus haute exaltation de l'âme doit s'allier et s'allier, dans la doctrine catholique, à la plus profonde humilité. Comment cela ? Comment une ambition sans mesure est-elle compatible avec une aspiration toute contraire ?

Je pourrais, Messieurs, ne pas aborder cette explication, puisque je traite seulement des phénomènes de la doctrine ; cependant, il n'est pas inutile de temps en temps que nous touchions au secret intérieur des choses. Levons donc la contradiction apparente qui nous préoccupe, pénétrons jusqu'à l'essence de l'humilité. Sachez-le, Messieurs, la véritable élévation n'est pas dans l'élevation de nature, dans la hiérarchie matérielle ou extérieure des êtres. La véritable élévation, l'élévation essentielle et éternelle, c'est l'élévation de mérite, l'élévation de la vertu. La naissance, la fortune, le génie ne sont rien devant Dieu. Car, qu'est-ce que la naissance devant Dieu qui n'est pas né ? Qu'est-ce que la fortune devant Dieu qui a fait le monde ? Qu'est-ce que le génie devant Dieu qui est l'esprit infini, et de qui nous vient cette petite flamme extraordinaire que nous appelons de ce beau nom ? Évidemment ce n'est là rien. Ce qui est quelque chose devant Dieu, ce qui nous approche de lui, c'est l'élévation personnelle, due à l'effort d'une vertu qui, en quelque rang de nature que nous ayons été placés, reproduit dans l'âme une image sérieuse de la divinité. Or, plus la vertu s'élève d'un lieu bas, plus son mérite est grand. Imiter Dieu, quand on touche aux premiers degrés de son trône, quand on le voit presque face à face, c'est un mérite facile ; mais qu'une créature placée dans un rang inférieur, qu'un simple homme sans naissance, sans fortune, sans génie, courbé sous les outils d'une boutique, et appliqué à la plus vile instrumentation, que cet homme par un mouvement de son cœur, s'élève jusqu'à Dieu, qu'il tire de son âme des flots d'un amour sans tache, qu'il offre à Dieu, quoique si loin de lui, une image de lui-même, assurément son abaissement dans la hiérarchie de nature augmentera son élévation dans la hiérarchie de mérite. L'humilité n'exclut donc pas l'exaltation ; elle la sert ; et bien mieux encore, elle la produit. Car, qu'est-ce que la vertu qui constitue la hiérarchie de mérite ? La vertu, évidemment, n'est pas autre chose que le dévouement de soi aux autres ; or, peut-on se dévouer sans abnégation de soi-même ? Peut-on se sacrifier sans que le premier sacrifice soit celui de l'orgueil ? Car, qu'est-ce que l'orgueil, sinon soi, toujours soi, soi plus que tout autre, soi plus que l'univers, soi plus que l'humanité, soi plus que Dieu ? Qu'est-ce que l'orgueil, sinon l'égoïsme même ? Et comme l'égoïsme et la vertu sont deux mots qui s'excluent, il en suit que l'orgueil et la vertu s'excluent aussi, pour laisser voir claire-

ment que la vertu et l'humilité n'ont qu'une même définition, et qu'ainsi s'abaisser, c'est s'élever. L'orgueil n'est que la forme de l'égoïsme, la passion du néant qui se ramasse en soi et qui veut opprimer tout le reste ; l'humilité est la forme de l'amour, la passion de l'être vraiment grand, qui veut se faire petit pour se mieux donner. Aussi Dieu est-il le plus humble des êtres ; lui qui est sans égal, a des égaux dans la tripleté de la personnalité divine ; lui qui est la hauteur sans mesure, s'est abaissé vers le néant, pour créer l'être, vers l'homme, pour prendre sa nature. C'est de lui, bien plus que de cet empereur romain, que le poète aurait dû dire :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre.

Tel est, Messieurs, le sentiment que la doctrine catholique a prétendu imposer à l'homme à l'égard de lui-même. Y a-t-elle réussi ? Je vous en fais le juge. A-t-elle réellement créé l'humilité dans l'homme ? A-t-elle porté l'homme à descendre volontairement ? Vous le savez tous ; l'histoire du catholicisme vous est connue ; vous savez quel sentiment animait les saints, quel sentiment l'Eglise vous inspire à vous-mêmes. C'est la doctrine catholique qui a inauguré dans le monde l'amour sincère de la supériorité ; c'est elle qui y a produit le sentiment de l'égalité et de la fraternité, selon cette expression de l'apôtre : *diligite caritatem fraternitatis, aimez l'amour de la fraternité*. Enfin, c'est elle qui nous a donné le goût de nous faire petits, de descendre du rang de la naissance, de la fortune, de l'éclat du génie ; exemples célèbres que les rois eux-mêmes ont donnés et que donnent encore obscurément tous les jours des âmes sans nombre, imitatrices de l'humilité du Calvaire au milieu de cet effroyable orgueil qui règne encore dans l'humanité, quoique non plus sur l'humanité.

Maintenant, Messieurs, qu'en conclure ? c'est ce qu'il nous faut voir.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES.

Mardi, le 4 courant, l'Honorable Conseil Législatif et l'Assemblée Législative se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse suivante à Sa Majesté, à laquelle les deux Chambres ont unanimement concouru :

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine :

TRÈS-GRACIEUSE SOUVERAINE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada, en Parlement Provincial Assemblées, demandons très-humblement la permission d'approcher Votre Majesté pour lui renouveler l'expression de nos sentiments affectueux pour la personne de Votre Majesté et son Gouvernement, et pour lui représenter,

Que sachant apprécier les avantages que nous retirons de la sollicitude et de la protection de Votre Majesté, et dont nous espérons pouvoir jouir longtemps sous l'autorité paternelle de Votre Majesté, il sera toujours de notre devoir de soumettre à la très-gracieuse considération de Votre Majesté les matières qui peuvent avoir auprès d'aucune classe des sujets de Votre Majesté la tendance de diminuer le contentement que Votre Majesté désire, nous en avons l'assurance, voir régner dans toutes les parties de Vos domaines.

Que le Français est la langue maternelle d'une classe très-nombreuse des sujets de Votre Majesté en cette Province ; Que de fait, la grande masse de ceux qui composent cette classe ne parlent pas d'autre langue ; Que c'est dans cette langue que la plus grande partie de leurs lois et leurs livres de jurisprudence sont écrits, et que se traitent les affaires journalières qu'ils transigent entre eux ; Que c'est la seule langue dans laquelle ils puissent invoquer les bénédictions du ciel sur eux et sur tout ce qui leur est cher ; Qu'une langue aussi indispensable à une aussi forte portion du peuple fidèle de Votre Majesté, ne peut dans notre opinion être regardée comme une langue étrangère par leur Souveraine, lorsqu'ils s'en servent.

Que les Pré-terres-Royaux de Votre Majesté placèrent sur le même pied les langues des deux grandes classes des sujets de Votre Majesté en cette Province, les traitant tous à cet égard avec une égale justice, et leur donnant le même avantage.

Que ce principe fut constamment maintenu jusqu'à la passation de l'Acte qui unit ces Provinces.

Que nous ne mettons pas en doute que les meilleures intentions et les meilleurs motifs n'aient animé ceux qui décrétèrent la disposition par laquelle il fut déclaré :

« Que tous les writs, proclamations, instruments pour soumettre et convoquer le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la Province du Canada, et pour icelle protéger et dissoudre, et tous writs et instruments publics quelconques se rapportant au dit Conseil Législatif et Assemblée Législative et de chacun d'eux respectivement, et tous procédés écrits ou imprimés et rapports de Comités des dits Conseil Législatif et Assemblée Législative respectivement, seront dans la langue Anglaise seulement. »

Mais, que dans la première Session même de la Législature sous l'opération de l'Acte ci-dessus, il devint indispensable de traduire en Français tous documents et pièces publics : Et à moins de réduire au silence une partie des représentants du peuple, les débats n'eurent ni ne pouvaient avoir lieu sans l'usage de cette langue ; que dans les cours de Justice et les procédés judiciaires elle s'est trouvée d'une égale nécessité après comme avant l'Union, et que dans tous les rapports ordinaires de la vie elle est d'un usage aussi étendu que jamais.

Que la seule distinction qui existe, c'est que la langue Française ne peut être la langue légale des Actes parlementaires ; — distinction de peu d'impor-

tance peut-être en elle-même, et de nature à ne produire aucun résultat avantageux dans les sentiments ni les habitudes de ceux qui la parlent, — mais provoquant chez eux un sentiment défavorable à la paix et à la tranquillité de la Province, en autant que cette proscription limitée de leur langue sensible comporter, quoique sans intention, l'imputation d'une distinction défavorable à leur égard.

Que, mus par le désir d'unir tous les cœurs en cette Province, dans une même affection pour la personne de Votre Majesté, et dans un même appui de son Gouvernement, prions humblement Votre Majesté de faire disparaître cette cause de mécontentement, et de recommander au Parlement Impérial de révoquer la partie de la loi qui lui a donné naissance; assurant Votre Majesté que cette démarche sera accueillie par le peuple Canadien de Votre Majesté comme une nouvelle marque de la sollicitude paternelle de Votre Majesté pour son bien-être.

À laquelle Adresse il a plu à Son Excellence faire la Réponse suivante: Honorables Messieurs, et Messieurs,

Je ne manquerai pas de transmettre Votre Adresse au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour qu'elle soit mise au Pied du Trône pour la considération gracieuse de Sa Majesté.

Rapport du comité spécial nommé pour examiner la pétition du révérend Raphaël Neyron, de la paroisse de Saint-Benoît, dans le Bas-Canada, et celle de Jean Bte. Richer et autres habitans de la même paroisse.

Présents: honorables messieurs LAFONTAINE,
PAPINEAU,
MORIN,
Messieurs SCOTT,
PRINCE,
LESLIE et
TACHÉ.

L'honorable M. Lafontaine au fauteuil:

Votre comité a examiné des témoins et quelques documents que le révérend M. Neyron a produits à l'appui de son témoignage.

L'Eglise et le presbytère de St. Benoit furent détruits par le feu dans le mois de décembre 1837, lors de l'incendie du village de cette paroisse durant le temps que les troupes de Sa Majesté sous le commandement du lieutenant-général Sir John Colborne en étaient en possession; ces troupes avaient, immédiatement après le combat de St. Eustache, dirigé leur marche sur le village de St. Benoit qui est à environ quatre lieues de celui de St. Eustache. Au moment où les troupes étaient de ce dernier village, une députation des habitans de St. Benoit se présenta au lieutenant-général Colborne, l'informa de la part de leurs co-paroissiens, qu'ils n'étaient pas insurgés, et le supplia de les protéger eux et leurs propriétés. Les membres de cette députation exécutèrent sans délai l'ordre que Sir John Colborne leur avait donné, de dire aux habitans de St. Benoit, de se rendre au village et d'y porter les armes qu'il pouvaient avoir. Lorsque les troupes entrèrent dans ce village, les habitans y étaient réunis, et ceux d'entre eux qui avaient des fusils les délivrèrent, c'était le plus petit nombre. Aucune résistance quelconque ne fut offerte aux troupes. Le lendemain le feu fut mis aux maisons et édifices du village, et cet incendie détruisit l'Eglise, le presbytère et leurs dépendances. Les ornemens et les effets mobiliers de l'Eglise disparurent, soit qu'ils eussent été incendiés ou enlevés.

L'Eglise et le presbytère étaient des édifices en pierre. Leur construction avait coûté au moins £6,000 courant. La valeur de l'Eglise et du presbytère fut estimée à environ £5,000 courant par M. Joseph Bronsdon qui, en 1839, avait été employé pour cet objet par les commissaires nommés pour mettre à effet une ordonnance du conseil spécial. Mais, dans cette estimation, il n'a pas compris la valeur des ornemens et des autres effets mobiliers appartenant à l'Eglise. Il résulte du témoignage recueilli par votre comité, que la paroisse de Saint-Benoît n'est pas en état de rebâtir ces édifices.

Votre comité, après mûre délibération, est unanimement d'opinion que la demande des pétitionnaires, se présentant dans des circonstances aussi favorables, mérite d'être accueillie par votre honorable et le gouvernement de Sa Majesté, et qu'une indemnité devrait en conséquence être accordée à la fabrique de St. Benoit, pour l'aider à reconstruire l'Eglise et le presbytère de cette paroisse, ainsi incendiés en 1837.

Le tout néanmoins humblement soumis,

(Signé)

L. H. LAFONTAINE,
Président.

CORRESPONDANCE.

UNE MARTYRE A STE.-ANNE D'YAMACHICHE.
TRANSLATION INAUGURALE DE SES PRÉCIEUX RESTES.
(Sainte Eutychienne; en grec, celle à qui sourit le bonheur.)

M. L'EDITEUR,

Cette sainte, fleur qui brillait dans le champ de l'Eglise, non loin du premier âge de celle-ci, était restée dans l'ombre; jusqu'à ces dernières années on avait ignoré jusqu'à son nom. Victime des persécutions des empereurs, elle surmonta la faiblesse de son sexe, et malgré son extrême jeunesse, elle avait environ quinze ans, sacrifiant généreusement les avantages de cette vie pour une meilleure, elle versa son sang pour la foi. Son corps, tel était l'u-

sage en pareil cas, fut soigneusement déposé par les chrétiens dans les catacombes, avec une petite ampoule de verre remplie de son sang, une inscription et des signes emblématiques sur une large brique, qui revêlent son nom et le genre de sa mort. Depuis pas moins de quinze siècles, elle reposait ignorée dans ce vaste tombeau des Martyrs, lorsqu'en 1843 la Providence voulut retirer cette perle de la poudre, et rendre à l'Eglise un trésor qu'elle croyait perdu; elle permit qu'on découvrit son tombeau. Un voyageur canadien, prêtre respectable, qui raconte ces détails, vit lui-même et toucha de ses mains le lieu de ce tombeau vénérable. M. Dumoulin, curé de la paroisse de Ste. Anne d'Yamachiche, qui séjournait à Rome au printemps dernier, avait visité plusieurs fois les tombeaux des athlètes de notre sainte religion, il savait quelles émotions de consolations, quel raniment de foi et d'espérance ressent un cœur chrétien sur la fosse d'un martyr. Il songeait vivement à procurer ce précieux avantage à ses frères du Canada, sans qu'il fallût pour cela traverser l'océan. L'heureuse invention du corps de Ste. Eutychienne lui offrait quelque chance de succès; il sollicita donc à cet effet, et après des instances répétées, obtint ce qu'il désirait, avec l'autorisation spéciale d'exposer dans son église le corps entier, c'est-à-dire les ossements vénérables de cette héroïne chrétienne.

Jeudi, 27 du mois dernier, fut le jour choisi pour la translation inaugurale du dépôt vénéré; cette cérémonie, comme il convenait, fut pompeuse et brillante. Plusieurs Messieurs du clergé s'étaient rendus d'avance. La fête s'ouvrit par la célébration solennelle des Saints Mystères, où la richesse et l'éclat des ornemens, les plus magnifiques sans doute de la province, n'ajoutaient pas peu à l'imposante majesté des cérémonies. Un concours immense, jusqu'au point qu'il était impossible que les fidèles parvinssent à la table sainte pour la communion, donnait à la fête un caractère solennel et l'air d'un triomphe. Après la messe, laquelle fut chantée par M. Côté, archiprêtre, curé de Ste. Geneviève de Batiscan, une imposante procession défila pour se rendre au presbytère, M. le curé présidait. La foule était dans un religieux silence; mille regards avides se portaient vers la haute galerie de la maison curiale, et y demeurait attachés comme par enchantement. Là, au milieu de l'éclat des bougies ardentes, sur une superbe litière couverte de velours cramoisi, on voyait étendue, la tête appuyée avec abandon sur des coussins de pourpre aux glands dorés, une jeune vierge expirante. Sa mort n'a rien d'affreux; ses traits sont ceux d'un ange; sa figure respire l'air du ciel; les ombres du trépas, légèrement répandues sur son front, y laissent entrevoir à travers les douleurs une expression de vie, ses lèvres mourantes semblent sourire au bonheur, c'est l'innocence fatiguée qui s'endort dans les bras de la douce Espérance.

Telle paraissait la sainte, ou pour parler plus juste, ses os revêtus de cire façonnée avec tout l'art de la céopastique italienne. Cependant de brillants encensoirs faisaient monter des nuages d'encens vers le ciel; le chant solennel des litanies, et le roulement harmonieux des sons qui descendaient des tours du portique, avertissaient la foule étonnée que la procession était en marche pour le retour. Quatre prêtres revêtus d'étoles portaient la litière, dont la robe au tissu d'or de la sainte relevait encore la magnificence; un très riche dais, porté par quatre notables de la paroisse, s'étendait au-dessus. Arrivé au sanctuaire, la sainte fut déposée sur le maître-autel; ou eût dit une victime qui voulait confondre son sacrifice avec celui de l'agneau. Suivit ensuite le sermon. Le prédicateur fut le Rvd. M. Cooke, Vic. Gén. et curé des Trois-Rivières, qui captiva pendant une heure l'attention de l'immense auditoire; son discours éloquent à tous égards, se distinguait surtout par l'à-propos et l'élégance. Le sermon fini, M. le grand vicaire alla avec le clergé déposer la sainte dans un magnifique et élégant tombeau, placé sous le petit autel, du côté de l'Evangile; l'or s'y mêle agréablement avec le reflet d'immenses glaces, dont l'une laisse apercevoir la sainte et les autres semblent reproduire à l'envi son image. Ce monument, fruit de la généreuse libéralité des paroissiens d'Yamachiche, leur fait beaucoup d'honneur; il redira à leurs derniers neveux la foi et la piété de leurs ancêtres, tout en même temps qu'il révélera le zèle et le mérite du pasteur qui enrichit l'Eglise du Canada d'un précieux trésor et fournit le premier en ce pays un modèle d'un genre nouveau aux amateurs des beaux-arts. La cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*, et plus d'une heure était déjà écoulée que la pieuse curiosité de la foule n'était pas encore satisfaite; on se pressait encore dans le temple longtemps après l'office.

Nicolet, 4 mars 1845.

M. L'EDITEUR,

Ayant vu sur votre journal, le zèle dont les paroissiens de St.-Timothée sont animés pour la religion et pour la construction d'une nouvelle et grande église, je serais flatté, et tous les amis de la justice aussi, je pense, si ces religieux paroissiens de St. Timothée pouvaient recevoir enfin, sous peu, l'indemnité qu'ils attendent depuis si longtemps, et que je crois le gouvernement tenu de leur payer. La justice devrait suffire pour leur donner droit à cette indemnité. Mais comme la construction d'une nouvelle église leur donne encore l'occasion de faire un si bel usage de leur bien et que plusieurs, en outre, se ressentent encore beaucoup des pertes considérables qu'ils ont endurées à l'occasion du canal, il me semble qu'il devrait y avoir au moins cruauté à les frustrer plus longtemps de ce qui leur est dû. J'espère donc qu'on ne tardera point à leur rendre justice. Le public fait aussi des vœux au ciel pour que la Providence vienne à leur secours et qu'ils puissent achever cette belle et glorieuse entreprise.

UN AMI DU PEUPLE.

NECROLOGIE.

— On lit dans le *Journal de Québec* :

“ Le 3 courant, à l'Hôpital-Général, M. Michel Racine prêtre, âgé de 29 ans et 1 mois. Ce jeune prêtre qui se distinguait par ses talents et sa piété, après avoir exercé avec succès les fonctions de vicaire à St. Roch, fût appelé au Séminaire de Québec, pour y professer la philosophie intellectuelle; mais il ne tarda pas à être obligé d'abandonner cette tâche qui devenait au-dessus de ses forces, parce que déjà il était attaqué de la maladie qui l'a enlevé, après deux ans de souffrances, aux espérances, de la religion.”

Et dans un numéro subséquent :

“ Le corps du jeune abbé, M. Racine, dont nous avons annoncé la mort à l'Hôpital-Général, dans notre dernier numéro, avait été transporté de l'hospice à la Chapelle des Morts de la paroisse de St. Roch, où il est demeuré exposé jusqu'à ce matin. La foule qui n'a cessé de se porter le jour et le soir à la petite chapelle, témoigne de l'estime générale que l'on fait des talens et du zèle religieux de ce jeune prêtre, et les larmes de plus d'une âme tendre sont aussi un témoignage qui parle bien haut de cet échange d'amour qui existe en ce pays entre le prêtre et les populations qu'il a mission d'évangéliser: M. Racine avait été vicaire à la cure de St. Roch quelque temps avant qu'il enseignât la philosophie intellectuelle au séminaire métropolitain. L'inhumation a eu lieu dans l'église de cette paroisse, après un service solennel, en présence de Mgr. de Sydiwe, d'un clergé nombreux composé de prêtres des paroisses voisines, et d'une grande affluence de peuple.”

M. Racine était de la société des trois messes.

BULLETIN.

Mission.—Education.—Législature.

Nous apprenons avec plaisir, par une lettre datée de Sainte-Martin, qu'à la suite d'une mission donnée par les RR. PP. Guigues, Léonard, Lagier et Aubert dans cette paroisse qui compte à peine trois mille âmes, deux mille personnes ont reçu la sainte communion, trois cents filles ont été admises dans la congrégation de Marie, et près de quinze cents personnes se sont généreusement enrôlées sous la bannière de la tempérance totale. La preuve la plus convaincante et que l'on ne peut révoquer en doute, est celle qui s'appuie sur des faits positifs et accomplis; aussi pour faire mieux ressortir les merveilles de la grâce divine dans le cours et à la suite de cette mission, nous n'avons trouvé rien de mieux que d'en citer le résultat numérique; et comme la meilleure manière de louer est aussi de louer par des faits, nous n'avons pas pensé non plus que nous pussions faire un plus juste et plus bel éloge du zélé pasteur et des infatigables missionnaires qui l'ont dirigé.

— Nous ne sommes pas les seuls qui, depuis longtemps, entendons reprocher aux Canadiens leur apathie pour l'éducation. Nous allons examiner si ce reproche est aussi fondé qu'on voudrait le faire croire. L'abandon absolu, dans lequel le gouvernement a toujours laissé le pays sur ce point, a fait que nous n'avons jamais pu, jusqu'à présent faute d'organisation et d'encouragement, mettre leur zèle à l'épreuve, ou du moins en connaître les résultats; de manière qu'il a toujours été facile de nous accuser, sans que nous ayons jamais eu le moyen de nous justifier. Mais aujourd'hui, le rapport de M. le Surintendant de l'Education pour 1843, que nous publions dans notre prochain numéro, et la réponse suivante que ce monsieur a bien voulu nous faire, nous donnent moyen de montrer que les accusations portées contre la nation canadienne n'étaient pas moins injustes que gratuites.

Voici la lettre de M. le Surintendant :

“ Bureau de l'Education.

“ Montréal, 3 mars 1845.

“ Monsieur,

“ En réponse à votre billet de ce jour, j'ai l'honneur de vous dire que le nombre d'écoles dont il a été fait rapport à ce bureau est de 1620, et le nombre d'enfants les fréquentant de 55,364.

“ Deux districts entiers et plusieurs autres localités n'ont pas encore fait rapport; mais, d'après l'état de l'éducation dans ces endroits en 1842, je puis dire que le nombre total des écoles, dans le Bas-Canada, en 1844, sous le contrôle des commissaires ou syndics d'école, a dû être d'un peu plus de 1,800, et le nombre des enfants les fréquentant bien près de 60 mille. Vous voyez, d'après ces chiffres, que le résultat de nos efforts conjoints pour répandre l'éducation, est encore bien plus heureux que je ne l'avais anticipé dans mon rapport à Son Excellence, en date du 18 novembre dernier.

“ J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

“ Votre humble et très-obéissant serviteur,

“ J. B. MEILLEUR.

D'après cette lettre, on voit donc que le nombre des enfants qui fréquentent les écoles est à peu près de 60,000 sans compter ceux des écoles indépendantes, les élèves des Frères, des collèges, des institutions royales; les filles qui reçoivent leur éducation chez les Sœurs dites de la Congrégation, et dans les autres couvens. Dans le rapport de M. le Dr. Meilleur, on voit que le nombre s'en monte à 11,634, ce qui donnerait donc un total de 71,634. Mais comme ceux qui reçoivent la haute éducation ne doivent point entrer en ligne de compte dans le tableau que nous allons présenter, nous devons faire une déduction de 4,000 sur le nombre de 11,634, pour nous borner à ceux qui ne reçoivent point cette haute éducation. Il nous restera donc un total de 67,634 qui fréquentent les écoles primaires ou reçoivent l'instruction élémentaire.

Voici donc le résultat que nous pouvons établir, d'après le dernier recensement, le rapport de M. le Surintendant et la lettre précitée.

1844. BAS-CANADA.
La population est de 678,598 âmes.
Le nombre des élèves de 67,634; ce qui fait près d'un élève sur 10 âmes ou sur 10 individus.
Le nombre des écoles est de 1,800
Le nombre des instituteurs de 1,800; ce qui fait 1 instituteur pour 377 individus et pour 33 enfants ou élèves.

Le traitement des instituteurs est de £30,000 (720,000 fr.), sur le trésor de la province.

Si la somme fournie par le public n'était qu'égalée à celle fournie par la province, les instituteurs, taux moyens, auraient chacun £33 6 S (800 fr.). Mais comme M. le Surintendant dit, dans son rapport, que les sommes payées par les parens des enfants, les amis de l'éducation et les fabriques, ont dépassé de beaucoup £30,000, on peut dire que l'allocation ou la rétribution moyenne de chaque instituteur est à peu près de £40 (960 f.).

Voici maintenant les renseignements que nous fournit le rapport de M. Dechamps :

1837. PRUSSE.
La population est de 14,098,125
Le nombre des élèves de 2,171,745; un élève sur 6½ âmes.
Le nombre d'écoles de 22,910
Le nombre des maîtres de 27,575; à peu près 1 maître pour 604 individus et par 94 élèves.

1840. BELGIQUE.
La population est de 4,200,000
Le nombre des élèves de 453,381; à peu près 1 sur 9 âmes.
Le nombre des écoles de 5,189
Le nombre des instituteurs de 5,320; à peu près 1 par 800 individus et pour 90 élèves.

Traitement total des maîtres 3,135,379 fr., taux moyen, pour chaque maître 589 fr.

1840. FRANCE.
La population est de 33,359,000
Le nombre des élèves de 2,881,679; à peu près 1 sur 11 individus.
Le nombre des écoles de 33,099
Le nombre des instituteurs de 62,859; un par 525 individus et par 46 élèves.

Traitement des instituteurs 6,258,281 fr., taux moyen, pour chaque instituteur 257 fr. à peu près, sur le trésor de l'Etat, et par rétribution du public 254 fr. Les deux sommes réunies égalent donc à peu près 510 fr. Mais il est à remarquer, d'après le nombre des écoles et des instituteurs, qu'il doit y avoir presque partout deux maîtres par école.

1838. AUTRICHE.
La population est de 24,662,000
Le nombre des élèves de 1,674,788; un élève par 14½ âmes.
Le nombre des écoles de 19,536
Le nombre des instituteurs de 40,012; un instituteur par 615 individus et par 41 élèves.

Nous n'avons pas les renseignements suffisans pour établir la comparaison avec la Hollande, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, mais nous voyons que le pays de Galles avait, en 1835, un élève sur 7 individus; l'Irlande, pres-

qu'un sur 7 ; la Hollande, presque un sur 8 ; l'Ecosse, un sur 10.

Si nous faisons maintenant la gradation en commençant par les pays les plus avancés en éducation, on aura : la Prusse, 1 sur 6½ ; le pays de Galles, 1 sur 7 ; l'Irlande, un peu moins d'un sur 7 ; la Hollande, un peu moins d'un sur 8 ; la Belgique, 1 sur 9 ; le Canada, près d'un sur 10 ; la France, 1 sur 11½ et l'Autriche, 1 sur 14½.

Il est à remarquer que c'est le Canada qui a déjà le plus grand nombre d'écoles proportionnellement à la population. Nous comprenons bien que cet inconvénient vient de la trop grande étendue de pays qu'occupe la population du Canada relativement à son nombre, mais si on n'écoute que la commodité et qu'on n'ait égard qu'à l'avantage de la proximité de l'école, on pourrait bien tomber dans un inconvénient encore plus redoutable par l'énormité des dépenses qu'il entraînerait. Car on a pu remarquer que les instituteurs, qu'on trouve avec raison encore trop médiocrement rétribués, le sont déjà pourtant près du double de ce qu'ils le sont en France et en Belgique. Nous croyons donc qu'il serait nécessaire de ne point trop multiplier les arrondissements, et qu'il est important d'établir une distinction ou une gradation dans la science, dans les matières d'enseignement, et par conséquent dans la rétribution des instituteurs, au moins pour le présent. Autrement il sera impossible ou de se procurer des instituteurs qualifiés, ou il faudra des sommes énormes pour les rétribuer convenablement.

Nous voyons que pour remédier à cet inconvénient en Belgique et en Hollande surtout, les matières d'enseignement dans les communes rurales se réduisent à la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la doctrine chrétienne. Il n'y a que dans les villes qu'on enseigne la langue du pays, le style épistolaire, l'arithmétique, la déclamation, la mythologie, l'histoire, la géographie et la doctrine chrétienne, et dans quelques établissements seulement, les éléments d'algèbre et de géométrie, le dessin linéaire et la musique vocale.

Mais comme nos villages de campagne sont loin de pouvoir encore tenir lieu de ville, on voit donc que c'est déjà beaucoup d'établir une école modèle dans chaque village. Il faut donc au moins se borner à une seule par paroisse, et n'exiger, dans les écoles des rangs, que la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la doctrine chrétienne. Encore peut-être ne serait-il pas inutile de faire une distinction dans les écoles modèles même et de les distinguer par école modèle de comté et école modèle de paroisse ou de district municipal. Outre que cette classification est suivie à peu près dans tous les pays dont nous avons parlé, nous croyons qu'elle est d'autant plus urgente dans le nôtre, que le nombre des instituteurs doit y être plus grand que partout ailleurs, à raison de sa population éparsée sur une immense étendue de terrain, et que, par conséquent, il faudra aussi à proportion de la population, une plus grande somme que partout ailleurs pour les rétribuer, quand même leur salaire pourrait n'être que de £25 à £30 comme en France et en Belgique. Mais comme on ne peut avoir, en ce pays, un instituteur capable d'enseigner toutes les matières qu'on voudrait introduire dans les écoles modèles de paroisse, sans le payer trois ou quatre fois autant, on comprend combien il serait dispendieux, si on exigeait que les instituteurs des rangs fussent aussi bien qualifiés que ceux des villages. D'ailleurs il est déjà assez difficile, même avec de l'argent, de pouvoir s'en procurer seulement un pour chaque paroisse, qui soit suffisamment qualifié pour les écoles modèles de paroisse, si on veut y faire enseigner toutes les matières que M. le Surintendant indique dans son rapport, telles que : l'anglais et le français par principes, les premiers rudimens de l'histoire, la géographie, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres en partie simple et en partie double, et le dessin linéaire, outre ce qui fait la base de toute éducation. Nous croyons que c'est déjà beaucoup pour les écoles modèles de paroisse et que ce serait autant qu'il faudrait pour les écoles modèles de comté, au moins pour le présent.

Comme il nous paraît suffisant que les instituteurs puissent enseigner convenablement la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la doctrine chrétienne dans les écoles des rangs, que de semblables instituteurs seraient plus faciles à trouver et exigeraient un traitement moindre que ceux des écoles modèles, leur qualification, quant à l'enseignement, devrait se borner à ces sciences.

Il est à remarquer encore que dans plusieurs localités (et on peut bien dire le très-grand nombre), il est impossible d'avoir une école pour les garçons et une autre pour les filles. Comme on se trouve forcé d'y faire des écoles mixtes, au moins pour les petits enfans, et que ces écoles doivent être absolument sous la régie d'institutrices, il devient donc important de favoriser ces

dernières. D'ailleurs le pays y trouverait son avantage, puisqu'il leur faut beaucoup moins qu'aux instituteurs, pour pouvoir subsister d'une manière honnête. Il ne serait donc pas expédient ni nécessaire de forcer les institutrices de campagne, à se rendre dans les villes, pour y subir leur examen devant un bureau d'examineur, afin de s'y qualifier. Car, outre que cette formalité pourrait en intimider plusieurs et les détourner de se présenter à l'examen, il nous semble que les matières qu'elles ont à enseigner, n'exigent pas une science assez grande pour qu'elles ne puissent pas se qualifier dans les campagnes.

Nous ne devons point terminer la matière de l'éducation, sans faire remarquer que non seulement les Canadiens ont montré beaucoup de zèle pour l'instruction, mais que nous ne connaissons aucune nation qui en ait montré autant. En trois ans seulement, avec une loi inexécutable, sans coercition, nous avons proportionnellement déjà plus d'enfants qui fréquentent les écoles élémentaires, que la France même ; et nulle part les contributions volontaires égalent celles du Canada. Il est vrai pourtant qu'il y a encore un grand nombre d'enfants qui ne fréquentent point les écoles, puisque d'après le rapport de M. le Surintendant, il y en avait encore 127,940, en 1843. Car sur 185,574 enfans en âge d'aller à l'école, c'est-à-dire de 5 à 16 ans, 57,634 seulement recevaient l'instruction. Mais il faut observer aussi que dans aucun pays, les enfans de l'âge précité ne vont jamais tous simultanément à l'école, et que jusqu'à présent les localités les plus avancées en éducation dans les anciens pays, n'ont pas dépassé un élève sur six individus. Cependant s'il fallait que tous les enfans du Canada de 5 à 16 ans, allassent à l'école, on voit qu'il y aurait plus d'un sur quatre individus, c'est-à-dire plus d'un quart de la population. Ce qui est impossible.

Terminons enfin, par observer que l'éducation est maintenant acquise aux pays, et qu'à moins d'obstacles insurmontables, elle ne peut manquer de s'accroître et de faire de rapides progrès parmi nous : On peut donc se convaincre à présent que ce n'était pas tant un bill parfait, qu'un peu d'encouragement, la liberté et surtout un bon surintendant qu'il nous fallait. Nous concevons bien qu'avec un mode aussi libre que celui que nous avons, il a dû nécessairement se glisser quelques abus ; mais outre qu'il s'en glissera toujours, même avec la loi la plus parfaite, il nous semble que ces abus ne doivent être comptés pour rien en présence des incroyables et immenses résultats qui ont été obtenus par ce premier essai. Tous les vœux donc que nous formons, c'est que la nouvelle loi puisse continuer ce que la première a commencé avec tant de succès.

— Depuis notre dernier numéro nous ne connaissons aucune mesure législative passée aux deux chambres. Le bill pour incorporer les évêques catholiques de Kingston et de Toronto a été renvoyé du conseil à la chambre avec amendement.

La chambre a aussi résolu d'accorder £250 à chaque district dans le Haut-Canada, pour l'encouragement de l'agriculture, et les amendemens faits par le comité au bill pour encourager l'agriculture dans le Bas-Canada ont été agréés. Il a aussi été ordonné de grossoyer le bill.

Au conseil, l'hon. A. Dionne apporta le rapport du comité nommé pour s'enquérir s'il convenait d'accorder aux notaires le pouvoir de tenir des assemblées des parents dans certains cas. Le comité est d'opinion qu'il ne convenait pas de sanctionner la mesure.

— La sanction donnée par le Sénat des Etats-Unis, au bill d'annexion du Texas, a fait naître plusieurs rumeurs qui ne manqueraient pas de gravité, si elles étaient probables. D'après les bruits, il ne s'agirait de rien moins que d'une guerre entre le Mexique et nos voisins de l'Union d'un côté, et de l'autre, d'une pétition que le Maine aurait adressée à notre gracieuse Souveraine demandant de faire partie de l'empire britannique. Cette dernière rumeur surtout nous a tout l'air d'une plaisanterie.

* Une erreur nous force à remettre, au prochain numéro, la fin de l'excellent discours de l'hon. M. Carron. — Nos lecteurs auront probablement corrigé un *erratum*, qui s'est glissé dans la première partie de ce discours, au commencement de l'avant-dernier paragraphe : au lieu de *Pour l'argument que l'on tire en France du bill*, lisez : en faveur du bill.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

— Un procès fort intéressant pour les catholiques d'Angleterre vient de se terminer à leur satisfaction. Il s'agissait d'un legs pour des messes, dont un hérétique protestant attaquait la validité. Le tribunal l'a validé, au grand désappointement de certaines exigences anglicanes.

ALLEMAGNE.

—Le 29 mai dernier, la Société des Amis protestants s'est assemblée à Cöthen. Elle s'est hautement déclarée contre les dogmes du péché originel, de la rédemption, de la divinité de Jésus-Christ, contre sa miraculeuse conception et nativité, et enfin contre la divinité et l'authenticité des Écritures; on y a très conséquemment proposé l'entière suppression du Symbole des Apôtres. Le pasteur Wislizenus, de Hall, s'est prononcé avec la plus grossière énergie contre toutes les vérités fondamentales de la foi chrétienne. Le jour du naufrage universel du protestantisme chrétien en Allemagne et de sa dissolution finale en une incrédulité absolue paraît donc être arrivé.

—Un prêtre catholique du Wurtemberg vient d'y être soumis à une enquête judiciaire pour avoir prêté à une personne de sa connaissance le *Catéchisme de Slavcke*. Ce catéchisme est la réfutation la plus puissante du catéchisme protestant de Duisbourg, imprimé avec approbation de la censure prussienne. Il n'est donc plus permis dans ce pays de lire aucun ouvrage apologetique de la doctrine catholique, tandis que la chaire et la presse protestantes jouissent de toute liberté de la diffamer par leurs calomnies habituelles.

AMÉRIQUE.

—Nous trouvons dans un journal catholique de Louisville (Etats-Unis) quelques détails, donnés par M. l'abbé Martin, ancien aumônier du collège de Rennes, sur une visite pastorale de l'évêque de Vincennes dont il est aujourd'hui grand vicaire.

Monseigneur de la Haylandière partit de Vincennes pour Jasper, où il arriva le même jour; encore assez loin de la ville, une escorte à cheval l'attendait à l'entrée de Jasper, une garde d'honneur le salua d'une décharge de mousquetterie et le conduisit processionnellement à l'église. La procession se composait de tous les membres de la congrégation qui avaient pu quitter leurs demeures; d'abord les enfans avec leurs croix et leurs bannières, les hommes, marchant deux à deux, en chantant des litanies, la garde avec sa musique, et enfin l'escorte à cheval. A chaque maison devant laquelle on passait et dont les habitans n'avaient pu se joindre plus au pieux cortège, on entendait ce salut simple et religieux: *Jésus soit loué!* L'évêque arrivé à l'église, y pria quelque temps, et, la nuit étant venue, tout le monde se retira dans le plus grand ordre.

Il bénit le lendemain une nouvelle cloche, puis célébra pontificalement la messe, à laquelle beaucoup de personnes firent leur première communion, et il confirma, ensuite 51 catholiques.

De Jasper, le prélat se rendit à Célestine, ville nouvellement fondée, et il en bénit l'église, consacrée à Dieu sous l'invocation de saint Célestin, son patron; il alla le même jour à Ferdinand, autre ville nouvelle, établie, comme Jasper, par des prêtres zélés. Il y fut accueilli encore avec les sentimens du respect le plus affectueux et il y confirma une trentaine de personnes. Mgr. l'évêque de Vincennes se dirigea ensuite vers Cassidy's Station, comté de Perry, vers Leopold, et Sainte-Mary's Chapel, sur l'Ohio. Dans ce dernier lieu, M. l'abbé Shawe, qui l'accompagnait, prêcha deux fois, et l'affluence des auditeurs, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de protestants, était telle qu'il dut se tenir en dehors de l'église. Là encore, plusieurs personnes reçurent la confirmation.

La majeure partie de ces populations catholiques visitées par Mgr. de la Haylandière se compose de nouveaux convertis, et récompense largement les hommes de Dieu qui les dirigent.

Pieuses fraudes protestantes.—La société protestante, connue sous le nom de *American Tract Society*, a pour objet de publier ou républier des traités ou ouvrages favorables au protestantisme. Il paraît qu'en republiant des ouvrages déjà connus, cette Société s'est permis d'altérer le texte comme cela lui convenait. La fraude a été découverte par des frères et amis; et le Synode protestant de New-York et de New-Jersey a accusé et convaincu ladite Société de falsification; cette accusation, prouvée le texte en main, fait peu d'honneur à ladite Société, et donnerait lieu de croire que ces Messieurs adoptent volontiers le principe que la fin justifie les moyens, et que les moyens les plus odieux et qui répugnent le plus à l'honneur et à la bonne foi deviennent légitimes, dès qu'il s'agit de détruire les abominations du papisme.

De l'Aurore..

EXTRAITS.

Le christianisme fut une véritable charte d'émancipation, une loi de liberté morale et politique pour l'espèce humaine.

Toute religion qu'un gouvernement, une Corporation, ou un sacerdoce confie à son profit, tend à corrompre le sentiment religieux.

Jamais une philosophie n'a pris la place d'une religion.

On a bon marché de l'homme dépourvu du sentiment religieux qui est le Palladium de sa grandeur et de son indépendance.

L'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté: des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple incrédule n'a pu être libre.

Quand la liberté périt, toute la grandeur de l'espèce humaine s'effacera, la pensée s'altère, l'âme se flétrit, il n'y a plus que dissolution dans les individus qui dépérissent dans le corps social.

Un tyran aime mieux avoir à lutter avec l'incrédule qu'il se flatte toujours d'acheter qu'avec l'homme religieux dont le salaire est un autre monde.

Le sentiment religieux est la source de toutes les opinions et de toutes les inspirations les plus généreuses.

BENJ. CONSTANT.

LETTRE DU COMTE DE MONTALEMBERT.

SUITE.

A ce langage l'Eglise a répondu depuis longtemps, par la bouche de son divin époux: *oves mee vocem meam audiunt, et ego cognosco eas* et sequuntur me; et *ego vilam aeternam do eis..... et non rapit eas quisquam de manu mea?*

La société de Camden, qui appuie tant sur l'histoire et la tradition, pense-t-elle que ces mines sont fermées pour tout autre qu'elle-même, ou que ce ne sera que pour en tirer des faits curieux sur l'archéologie que le monde en sondera les veines? Les anglo-catholiques pensent-ils que l'univers n'a pas d'yeux pour lire leur histoire? que les épisodes de la réforme d'Angleterre ne sont pas connus au dehors; ou que le mot *apostasie* est effacé du vocabulaire des nations?

Si vous aviez poursuivi plus loin votre excursion en Espagne, vous auriez trouvé à Grenade, peint du pinceau d'un moine, le martyr de ces SS. Chartreux de Londres qui furent pendus, disloqués, écartelés pour avoir tenu la suprématie du chef de la réforme anglo-catholique. Qui! on traitera avec le plus profond respect les tombes de chevaliers et de bourgeois inconnus et désignés à l'admiration et à l'imitation, parce qu'ils sont couverts d'airain, d'une fleur de lys ou d'un dos d'âne; et le sang de nos martyrs ne criera point; et leur noble mémoire sera ensevelie dans l'oubli et l'obscurité! Ne le croyez pas; il n'en sera pas ainsi; pas même dans ce monde de péchés et d'erreurs et encore bien moins devant la justice de Dieu. Ne croyez pas que nous oublions nous, ou que nous trahissions la gloire de Fisher, More, Garnet et de ces abbés qui furent perdus aux portes de leurs monastères supprimés; de ces centaines de moines, de jésuites, de laïcs qui ont péri sous la hache du bourreau depuis le règne d'Henri VIII jusqu'au glorieux jour de l'épiscopat anglais sous le ter des Stuarts? N'étaient-ils pas tous *romanistes*? Ne sont-ils pas morts pour la défense de la suprématie du siège de Rome contre la tyrannie sanguinaire des rois d'Angleterre? N'ont-ils pas été les victimes de la même glorieuse cause, que les SS. Dunstan, Elphrge, Anselme et Thomas ont sanctifiée par leur martyre? Et ces martyrs nous appartiennent-ils ou sont-ils les vôtres? Je sais que les modernes anglo-catholiques voudraient rejeter sur les Puritains de 1640 la plupart des dévastations sacrilèges qui ont acrompagné la réforme; mais je sais aussi que Pugin, dans cet article de *Dublin Review* que vous avez eu la bonté de me prêter, a complètement réduit au néant cette fausse prétention et démontré d'une manière irrésistible que tous les sacrilèges commis par les Puritains avaient trouvé des exemples, sur une plus grande échelle par Cranmer et Elizabeth, et c'est en vain que j'ai parcouru toutes les publications de la société de Camden pour y trouver un mot de réponse à cette accablante accusation. Quant au sacrilège moral, si je puis m'exprimer ainsi, quant à l'abandon de l'indépendance spirituelle et de la liberté chrétienne à l'orgueil sanguinaire des théologiens du roi, certainement les pères anglo-catholiques du 16^e siècle ont surpassé à cet égard tous les exemples du même genre, tant à l'époque du paganisme que depuis le christianisme. Ce tyran débauché et féroce, appelé Henri VIII, pouvait trouver des modèles parmi les monstres qui régnaient à Rome lorsque l'Eglise était reléguée dans les catacombes. Mais la soumission d'esclaves des évêques apostats d'Angleterre aux caprices de ce monstre chrétien, n'a pas trouvé plus d'imitateurs après eux qu'ils n'avaient trouvé de modèles à suivre. Où se trouvait, le 20 mai 1597, Latimer, ce père et martyr de l'Eglise d'Angleterre, prêchant à la terreur devant le bûcher, où un moine catholique brûlait pour avoir nié la suprématie du roi sur l'église dont Latimer était évêque? Où se trouvaient Cranmer et les autres évêques, dont ceux d'Angleterre actuellement prétendent tirer leur succession apostolique? Assis dans le conseil du tyran, votant dans son parlement l'aideant à faire mourir ses femmes, l'élite de la noblesse, ses meilleures et ses plus irréprochables sujets et concourant à son jugement contre St. Thomas de Cantorbéri. Le nom de Cranmer n'a-t-il pas passé à la postérité souillé de l'éloge du monstre? «lui qui, seul, dit son histoire, porta assez d'affection à son souverain pour ne se refuser à aucun des désirs de S. M.»

Y a-t-il rien, même dans les annales du protestantisme continental, que l'on puisse comparer à cette origine de l'Eglise réformée? Et cette Eglise a-t-elle purifié par des actes subséquents la tache honteuse et sanglante de son origine? Y a-t-il jamais eu une Eglise, excepté peut-être l'Eglise Grecque de la Russie, depuis Pierre Ier. qui ait montré un empressement aussi vil à reconnaître au pouvoir séculier, l'autorité suprême, à souscrire à une dépendance absolue de la juridiction spirituelle sous la volonté du roi et du parlement, depuis Cranmer jusqu'à l'archevêque Whately, qui, dans sa dernière motion sur le gouvernement de l'Eglise, dit que cette question a été discutée, «du consentement tacite de tout le corps épiscopal.» Y a-t-il jamais eu une Eglise, sans même excepter l'Eglise Russe, qui ait si entièrement sacrifié les droits et les avantages des pauvres à la rapacité des riches, comme le sait mieux qu'aucun autre l'auteur de l'histoire des Bancs? Y a-t-il jamais eu sous le ciel une plus palpable association d'iniquité, d'oppression et de corruption que cette Eglise d'Angleterre établie en Irlande, dont l'existence nous est révélée non seulement par les gémissemens des victimes catholiques, par les malédictions lancées par tous les étrangers, qui, comme moi, ont vu cette abomination dans toute son horreur, mais par les aveux de vos propres autorités, telles que «la correspondance de Stafford avec Laid»; et la «vie de l'évêque Bedell», par Mason.

Ces faux évêques catholiques ne se font-ils pas assis, pendant des siè-

èles comme Lords spirituels dans le Parlement qui avait déclaré le code pénal contre leurs frères de la religion catholique, ce qui ne s'est jamais vu et n'aurait jamais pu être imaginé même sous le règne de la terreur et de l'athéisme en France? N'ont-ils pas, pendant des siècles et sans qu'il s'en levât une seule voix pour réclamer, vu et approuvé et, autant que je le puis savoir, prêché eux-mêmes ces sermons horribles contre les mystères les plus sacrés pour tout le monde catholique, Grec et Latin, dans cette assemblée, où, pour me servir des expressions d'un écrivain anglais, "le plus respectable des corps a été choisi de préférence pour être l'objet des traitements les plus indignes, assailli des railleries les plus méprisantes;" où, pour la première fois, on a voulu renier l'auguste Sacrement de l'Eucharistie par un acte public, légal, sanctionné par la nation et le souverain; et où il s'est prononcé plus d'impies blasphèmes, commis plus de sacrilèges et fait plus de parjures contre le Sacrement d'un Dieu fait homme que dans tout l'univers entier." Et, en vérité, pouvons-nous reconnaître de tels hommes pour nos frères ou les ministres de notre culte? Les acteurs et les héritiers de ces horreurs sans expiation, sans repentir et sans pardon, pourront-ils venir prendre place tranquillement au milieu des Eglises et des nations catholiques de la terre avec des rouleaux de dissertations sur les antiquités hiéroglyphiques et des vestiges des monuments entre les mains; ne nous lèverons-nous pas tous ensemble comme un seul homme pour leur fermer et interdire l'entrée? Dieu nous garde d'agir autrement! Il y a dans l'Eglise catholique une place pour les pénitents publics; c'est de là que tant de saints se sont élevés sur les ailes de l'humilité et du repentir au degré éminent de gloire qu'a atteint un Augustin; mais il n'y a point de porte pour les pécheurs superbes, qui se dégageaient volontiers des liens d'une erreur parasite, sans confesser leur faute ni celle de leurs aïeux.

Je n'aime pas à voir au milieu du catholicisme des mélanges de nationalités, et le fatal exemple de l'Angleterre est bien propre à faire partager cette répugnance à tout cœur catholique. Mais je ne puis, dans cette circonstance, m'empêcher de comparer, avec un orgueil légitime, la différence de conduite des évêques anglais du 16^e siècle et celle du clergé français, lorsqu'en 1790 il fut exposé à la furie d'un tyran plus formidable que Henri VIII, à la masse de la population française. Les évêques de France à cette époque étaient loin d'être des saints ou des contemplatifs; leur illustre naissance était ordinairement le seul motif de leur élévation. Ce n'était pas comme les évêques d'Angleterre à une tourmente arrivée, à la suite de longues années de foi, de dévotion, d'enthousiasme populaire pour l'Eglise qu'ils étaient en proie, mais cette position critique leur était faite après plus de deux longs siècles d'entreprises séculières et de despotisme de l'autorité souveraine. Le peuple n'était pas comme en Angleterre, en armes pour défendre les monastères et la foi orthodoxe, mais au contraire, ils avaient affaire à des masses enivrées pendant cent ans de poison du scepticisme et des divisions des philosophes. Enfin l'Eglise de France ne devait pas, comme celle d'Angleterre, la naissance immédiate au siège de Rome; elle n'avait pas été fondée par un légat du Pape dans le 6^e siècle, mais par St. Irénée, St. Denis l'Aréopagite et d'autres disciples des apôtres. La réforme qui lui fut imposée n'était pas sous la forme d'un acte d'obéissance envers un tyran théologien, mais un prétendu retour à l'Eglise primitive, permettant au peuple d'être les évêques et d'être en communion avec le saint Siège. Et néanmoins sur 136 évêques français, quatre seulement ont forcé à leur devoir, les 132 autres marchèrent grièvement vers les prisons, l'exil et la mort. Lorsque vous visiterez Paris, rendez-vous, je vous prie, aux Carmes, méchante petite chapelle carrée, basse, n'ayant rien pour plaire ou intéresser, pas même des vestiges de symbole archéologique, mais on y voit le pavé rougi du sang des évêques et des prêtres égorgez dans son enceinte pour n'avoir pas prêté serment à la constitution civile du clergé. Vous apprendrez à quel prix le clergé d'un peuple achète le droit de parler de la succession des apôtres, et de s'intituler "une branche de l'Eglise catholique."

Mais maintenant je suppose que la société de Camden et la nouvelle école anglo-catholique ont gagné toutes deux leur point que la liturgie, l'architecture et la théologie sont rétablies dans l'état où elles se trouvaient à la fin du règne d'Henri VIII alors comme le remarque si justement le docteur Lingard, que "c'était une hérésie de rejeter le symbole de Rome, et une trahison d'admettre la suprématie du Pape." Avec ces suppositions qu'avez-vous gagné après tout? Je vous le dirai m'appuyant de l'autorité de monsieur Newman: "Rien du tout." Ne dit-il pas: "Nous ne pouvons espérer de réunir des corps dissidents lorsque nous sommes séparés nous-mêmes du grand corps de la chrétienté. Nous ne pouvons pas faire de vœux pour l'unité de la foi, lorsque par notre propre volonté, nous nous créons une foi à nous-mêmes, dans le petit coin de la terre où nous sommes; nous ne pouvons espérer de succéder au milieu des pères de Saint Augustin ou de Saint Boniface, si, comme eux nous ne sommes protégés dans notre marche de la bénédiction des apôtres. Rompez l'unité en un seul point et vous faites participer tout le corps à cette forfaiture."

Lorsque vous aurez mené à terme l'œuvre que vous aurez entreprise, vous serez aussi loin que jamais de l'UNITÉ, et vous n'aurez fait que séparer votre Eglise du grand corps de la chrétienté protestante, dont on reconnaît auparavant que vous faisiez partie, par ce sentiment général qui a porté le roi de Prusse à vous donner son argent protestant et ses sympathies protestantes pour soutenir des évêques protestants en Syrie. Mais vous n'aurez pas fait un pas de plus vers l'UNITÉ par la raison même que je viens d'emprunter au docteur Wiseman: Si vous rompez l'unité en un seul

point etc. L'Eglise Grecque se trouve depuis le 11^e siècle à ce point auquel vous aspirez, et peut-ou être plus séparée de l'unité de l'Eglise catholique qu'elle l'est au 19^e siècle: Tout catholique vous répétera les paroles de Manzoni, citées par Faber; "les plus grandes déviations sont nulles lorsque le point principal est reconnu; les plus petites deviennent des hérésies damnables après qu'il a été rénié. Et ce point c'est l'infaillibilité de l'Eglise ou plutôt du Pape." Les Coptes, les Maronites et les Eglises catholiques de l'Arménie, en apparence diffèrent en tout de l'Eglise de Rome, et cependant ils sont en union avec elles depuis qu'il ont reconnu son autorité suprême. De même, l'Eglise Anglicane, quand on la verrait revenue à des observances toutes catholiques, ne posséderait jamais l'unité tant qu'elle ne reconnaîtra pas sa mère légitime.

A continuer.

Du Canadien.

EXTRAIT DU JOURNAL DE M. BOLDUC,
PRÊTRE, MISSIONNAIRE A LA COLOMBIE,
Adressé à M. C.... T.....

SUITE.

Sur la fin du même jour (20 mai) environ 600 sauvages de la tribu des Klalams arrivèrent, et leur chef vint demander un des deux missionnaires pour baptiser un de ses enfants qui arrivait dangereusement malade, de l'autre côté de la baie; j'y vais, l'examine et le baptise, et quelques moments après il goûtait le bonheur des élus! Combien mes fatigues se trouvaient payées par le consolant souvenir que je venais d'ouvrir la porte du ciel à ce pauvre enfant!

Notre nouvel édifice fut terminé le 24. Lorsque nous disons que cet édifice ne coûte que deux jours de travail, on conçoit facilement que ce n'est pas un palais, pas même une maison, mais une chétive cabane, ou plutôt une cage de bois rond, revêue intérieurement de nattes de jonc, ayant pour pavé de petites branches de sapin. On y éleva un autel sur lequel nous eûmes la consolation de pouvoir célébrer les saints mystères le lendemain, jour de l'Ascension de Notre Seigneur.

Nous nous occupâmes aussi à construire une cheminée en terre, car ici il n'y a point de pierre; puis les meubles indispensables à la maison d'un missionnaire.

Le 1^{er} juin, vers 10 heures du soir, un chef Skadjats vint donner l'alarme que trois canots Yougletats avaient été vus, dans la traversée, au déclin du jour; que le camp des Skadjats, effrayé, s'était enfui dans les forêts voisines; qu'il n'y avait plus que des hommes avec leurs armes, qui attendaient au milieu du camp l'arrivée de l'ennemi. Persuadés qu'on en voulait plutôt à notre vie qu'à celle des sauvages, nous fûmes d'abord un peu alarmés. On se rendit aussitôt à la loge de Tsalékom, chef des Sokwamishs, campés près de notre demeure. En entendant le nom de *Yougletat*, il se lève et dit qu'il ne craint rien. "Ce soir, dit-il, j'ai vu, tout tard, une grande fumée de l'autre côté de la baie; il y a là plusieurs de mes gens; s'ils avaient eu connaissance des ennemis, ils n'auraient pas fait de feu. D'ailleurs trois canots ne me font peur, il en faudrait au moins dix (500 guerriers.) Dormez tranquilles, ajouta-t-il; quand bien même ils viendraient, ils auront d'abord à combattre les Skadjats, puis ensuite les Klalams, qui sont au pied de la côte. Ensuite, ils ne connaissent pas où est votre maison, ni la mienne, et il fait une nuit très-noire. Ce pendant, par précaution, je vais ordonner aux hommes de mon camp de veiller, et nous allons éteindre tous les feux." Assurément il n'en fallut pas plus pour nous rassurer. Il faisait aussi un vent de nord-ouest si fort, que la mer n'aurait pas permis à un canot d'aborder. Nous regagnâmes notre demeure, et le lendemain nous étions tous joyeux d'en avoir été quittes pour la peur. Pour éviter les alarmes et nous mettre à l'abri des dangers réels, nous prîmes la résolution d'élever un petit fort en pieux de sapin longs de 18 pieds. Je me rendis le 12 juin dans la baie des Suéhomishs (10 lieues de distance) pour y fendre du bardeau et des planches de cèdre. Cette baie est peu profonde, et ne peut recevoir que de petits vaisseaux et en petit nombre. Il y a là deux camps de sauvages qui peuvent former en tout une population de 250 personnes. Leur vie, comme celle de tous les sauvages des bords de la mer, est la pêche et la chasse. Ils montrèrent du zèle pour la prière; mais malheureusement il y en a parmi eux qui ont eu trop de rapports avec les blancs. L'indolence est leur caractère distinctif: ils se procurent trop facilement ce qui est nécessaire à la vie. Depuis quelques années, ils cultivent les pommes de terre. Leurs terres sont presque toutes couvertes de bois: le cèdre surtout y est magnifique.

Le 17 juin arrivèrent plusieurs canots d'une nation du détroit de Juan de Fuca, appelée *Makas*. (Tu n'es pas capable de prononcer ce nom-là.) Il est bon de dire en passant que ces sauvages n'ont

